

# Renforcement de la participation aux élections des instances à gouvernance démocratique

## Déclaration du groupe UNSA

L'avis présenté ce jour est d'intérêt général car il pose la question de l'utilité du vote dans toutes ses dimensions et s'adresse à toutes et à tous.

L'UNSA le votera car plusieurs préconisations à destination soit des organisations, soit des pouvoirs publics ou des multi-acteurs sont partagées par l'organisation.

Cependant le sujet mérite d'être approfondi par un avis de suite car le très bon constat suscite d'autres questions et notamment s'intéresser davantage aux électeurs.

Qui sont-ils ? Que souhaitent-ils ? Pourquoi les personnes votent moins ?

Autant de questions que notre organisation s'est déjà posée lors de sa création. Tout d'abord il est constaté que le vote est plus important lorsque des services sont proposés au-delà des traditionnelles missions confiées aux représentants des personnels. La mesure d'audience pratiquée tous les 4 ans est un indicateur important mais l'adhésion à un mouvement associatif, syndical patronal est en baisse.

Ce qui oblige une réflexion sur la qualité de l'offre. Est-ce la même en 2021 surtout en pleine pandémie que dans les années 60 ?

Cette question difficile mérite d'être posée en tant que tel dans le cadre de l'intérêt général et de la construction de politiques publiques au service de toutes et tous même si on doit acter des dissensus. Il en va de la cohérence de notre démocratie.

Sur les modalités de vote, on assiste à un tournant car les récents résultats dans les entreprises qui ont mis en place le vote numérique indiquent une augmentation de la participation. Même si certains peuvent avoir la nostalgie de l'urne, ce type de vote mérite d'être affinée pour mieux cibler les populations concernées, voir aller jusqu'au SMS. Il est certain qu'il n'y aura pas de retour en arrière. Je profite de cette réflexion pour en apporter une autre, l'avis ne traite pas du tout des élections patronales, créant par là un déséquilibre.

Autre chose à creuser également, il y a environ 3 à 4 millions de salariés exclus du vote du fait de leur situation, ceux dont le contrat a été interrompu avant les élections, ceux qui sont en CDD, ceux qui sont sur des situations particulières telles congé parental, longue maladie ....

Vous comprendrez donc que pour l'UNSA le travail mérite d'être poursuivi, aussi nous demandons la mise en place sans tarder d'un avis de suite.